



CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 25 août 2023 – 20 h 00

Présents : 8

Absent excusé : M. Aurelien Dinet

1) Salle des fêtes

Analyse financière en cours par la conseillère de la Trésorerie. Elle se propose de venir en septembre pour tout expliquer.

La difficulté sera d'équilibrer entre les dépenses du projet, les subventions et la FCTVA qui vont revenir en décalage dans le temps.

Délibération : la municipalité se prononce sur le principe de l'engagement et du financement de l'opération et sollicite le soutien du département du Doubs pour un projet de mandat bonifié de 120000 € pour la salle de fêtes.

Adopté à l'unanimité.

2) Peintures et travaux

Appartement à l'étage de la mairie.

État des lieux : la locataire habite l'appartement depuis plus de 13 ans. La peinture est défraîchie.

Peinture + retouches placo : 7 796,37 € TTC à comparer avec des concurrents.

Accord pour les travaux (programmés en 2024) : unanimité.

3) Devis peintures et signalisation

Le chantier est terminé sauf les peintures et signalisations.

Nous attendons le devis complémentaire pour la peinture et les panneaux.

Travaux prévus pour septembre.

Zone 30 depuis la croix jusqu'au ralentisseur Rue des Chenevières :

Adopté à l'unanimité.

Stop au carrefour de la croix (à la place du cédez-le-passage) :

Adopté à l'unanimité.

Sens unique de la Rue Basse (laisser les voitures uniquement descendre) :

Contre : 2 / Abstention : 0 / Adopté

Signallement priorité à droite pour le croisement avec la Rue du Moulin (avec inscrit « Danger, priorité à droite ») :

Contre : 1 / Abstention : 0 / Adopté

Il sera nécessaire de mettre des panneaux « attention changement de signalisation ».

4) Divers

- Passage Chemin sous les Tronchots : le passage des tracteurs avec remorques était inadapté dans le chemin sous les Tronchots, il a été convenu que ceux-ci passeraient désormais par le haut (chemin des Tronchots).
- En 2001, un devis avait été établi pour rénover les vitraux (certains sont percés). Le devis actualisé se monte à 5700 € TTC. La paroisse propose de prendre en charge la moitié des travaux. *Adopté à l'unanimité.*
Attention, il faudra être attentif au devenir de cette église puisque les messes se tiendront désormais à L'Isle-sur-le-Doubs.
- La visite du préfet concernant les inondations a été repoussée. Une équipe doit être constituée pour préparer un dossier clair et précis (historique des inondations, questions techniques...). La CC2VV a pris la compétence pour les inondations, mais refuse de prendre en charge celle-ci, il faut donc défendre notre dossier pour trouver une solution.
Équipe : C. HUEBER, C. BILLOT, JP GIOVANINI, A. STREIT.
Certains habitants concernés seront invités pour étoffer nos compétences.
1^{re} réunion : Mardi 26 septembre, 14h
- Campagne de stérilisation commencée (bons pour 5 chats).
- Éclairage lotissement : le maire demande des devis pour un éclairage solaire.
- Atelier : il faut trouver une solution pour déplacer l'atelier solidaire durant les travaux. Laurent Folle propose de prêter son local à proximité de la salle pour le stockage (il faudrait remettre une porte). Les réparations auraient lieu dans le vestiaire. Cette solution va être proposée à l'association. D'autres solutions sont à l'étude.
- Echange Pierrot / Commune pour les bois concernés : M. Pierrot prend les frais de notaire à sa charge.
- Affouage : dernier lot (15) réceptionné. Parcelle 20 défrichée.
La parcelle 36 sera proposée à la vente le 1^{er} septembre.
Il faut regarder la parcelle 25 (destinée à l'affouage pour éclaircie de jeune futaie).
Les chemins sont en cours d'élagage.